



## Fiche de données de sécurité

Révision: 11-05-2015  
Remplace: 10-02-2014  
Version : 05.00/FRA

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: VKG 1

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Graisse lubrifiante

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: SKF MAINTENANCE PRODUCTS  
Postbus 1008  
NL-3430 BA Nieuwegein  
Pays-Bas  
Tél: +31 30 6307200  
E-mail : sebastien.david@skf.com  
WWW: www.skf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

DPD-classification (Directive 1999/45/CE): R52/53

CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008):

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Le produit peut causer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue provoquée par Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée).

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Informations supplémentaires:

Contient Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée). Peut produire une réaction allergique.  
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	DSD-classification (Directive 67/548/CEE)/ CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	12001-85-3	acides naphténiques, sels de zinc	N;R51/53	<2,5	.
.	234-409-2	.	Aquatic Chronic 2;H411	.	.
01-211949362	-	Produits de réaction d'acide	Xn;R22 Xi;R41 R43 N;R51/53	0,1-1	.
0-38-XXXX	931-384-6	dithiophosphorique	Acute Tox. 4;H302 Eye Dam. 1;H318 Skin Sens. 1	.	.
.	.	bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)	;H317 Aquatic Chronic 2;H411	.	.

*Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.*

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissements, maintenir la tête vers le bas de façon à éviter toute pénétration du contenu gastrique dans les poumons. Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.
Peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Le produit contient de petites quantités de Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée). Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire. Traiter les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Mettre des gants. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à des températures inférieures à 50°C. Ne pas stocker avec : Oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Juillet 2012.

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Dans l'éventualité d'un contact direct avec la peau, porter des gants protecteurs : Type de matériau et épaisseur : Nitrile >0,38mm. Durée de pénétration : >8 heures. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection

individuelle, protection

respiratoire :

Non exigé.  
S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre A/P2. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat: Matières grasses.

Couleur: Jaune /Marron

Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	> 150 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	< 1,0 g/cm <sup>3</sup> (25 °C )
Solubilité:	Insoluble dans : Eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

## 9.2. Autres informations

Aucune.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit avec ce qui suit: Oxydants.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale: L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

VKG 1:  
LD50: 5247 mg/kg

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

VKG 1:  
LD50: 3941 mg/kg

Toxicité aiguë - par inhalation: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que

les critères de classification ne sont pas remplis.

VKG 1:  
17.08 mg/l (Mist)  
24.85 mg/l (Vapour)

Corrosion/irritation cutanée :	Dégraisse et assèche la peau. Une exposition prolongée peut provoquer une peau sèche ou des gerçures. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Le produit contient de petites quantités de Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée). Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérogènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Autres effets toxicologiques :	Lors d'un réchauffement, les vapeurs qui se libèrent peuvent provoquer une irritation des organes respiratoires. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas supposé biodégradable. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

### 12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux. Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Contacter les autorités locales pour l'élimination des déchets.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 13 02 08\* autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit:  
Code CED : 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.  
Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

---

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

- 14.1. Numéro ONU -
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
- 14.4. Groupe d'emballage -
- 14.5. Dangers pour l'environnement -
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur -

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC -

---

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

##### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Dispositions particulières : Aucune.

##### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

---

#### **SECTION 16: Autres informations**

Des modifications ont été réalisées dans les paragraphes suivants : 1-16

Explication des abréviations :

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative  
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification :

Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases R:

R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases H:

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Formation :

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

---